

**6 octobre 2022**

## **Assemblée générale constitutive de l'association UPSYLO**

### **Procès-verbal**

*Lieu : Aula de l'ECG Henry-Dunant*

*Date de début : 8h      Date de fin : 8h30*

*Présents : Loredana Bruno, Lydie L'Anthoen, Emmanuelle Romanet*

*Excusés : Fanny Laemmel (en congé maternité ; approuve les statuts en l'Etat et les signera par courrier postal dans les jours suivants ; donne procuration pour les votes de ce jour à Lydie L'Anthoen) ; Claudine Kiening et Samuel Schmid (se sont proposés au rôle de vérificateur des comptes).*

**1. Adoption des statuts**

*Les statuts ont été préparés, relus et discutés lors des séances préparatoires à l'assemblée constitutive. Ils sont adoptés dans leur intégralité ce jour et signés.*

**2. Election des membres du Comité**

*Loredana Bruno et Lydie L'Anthoen se présentent pour le rôle de co-présidentes de l'association. Fanny Laemmel se présente pour le rôle de trésorière. Emmanuelle Romanet se présente pour le rôle de secrétaire. Les candidatures sont approuvées à l'unanimité.*

**3. Election des vérificateurs des comptes**

*Madame Claudine Kiening et Monsieur Samuel Schmid se sont proposés pour tenir le rôle des deux vérificateurs des comptes pour l'exercice 2022. Ils sont tous deux externes à l'association. Nous les remercions chaleureusement et acceptons leur proposition. Une nouvelle élection des vérificateurs pour les exercices 2023 et 2024 sera à prévoir lors de l'Assemblée Générale de 2023.*

**4. Fixation du montant des cotisations**

*L'assemblée détermine le montant des cotisations et le fixe à 50.- annuel. Approuvé à l'unanimité.*

**5. Fixation de l'adresse de l'association**

*L'adresse de l'association sera celle de la co-présidente domiciliée à Genève, à savoir Lydie L'Anthoen. Dans un but de protection des données personnelles, il est décidé que des démarches seront entreprises auprès de la Poste afin que le courrier puisse être adressé à 1205 Genève, sans mention de la rue, puis déviée par la Poste vers l'adresse exacte.*

**6. Discussion sur le programme d'activités de l'Association**

*Le Comité fixe la date de la prochaine rencontre au 27 octobre 2022. Les prochaines étapes retenues sont : ouvrir un compte au nom de l'association et y verser les premières cotisations, lancer la démarche de création d'un site Internet, discuter du plan de communication aux futurs membres potentiels et aux institutions qui pourraient être concernées.*

**7. Budget de l'Association**

*Les entrées 2022 prévues sont les cotisations des 4 membres du Comité. Les sorties prévues sont les frais relatifs à la gestion du compte bancaire de l'association. Le projet de budget 2023 sera à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale qui aura lieu au terme de l'exercice 2022.*

*Les membres du Comité : Loredana Bruno, Fanny Laemmel, Lydie L'Anthoen et Emmanuelle Romanet.*